

**Province de Québec
M.R.C. d'Arthabaska
Municipalité de Saint-Albert**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT, SIÈGE CE 8 JUILLET 2024 À 19 H, AU 1245, RUE PRINCIPALE, SAINT-ALBERT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR DOMINIQUE POULIN, MAIRE.

Sont présents à cette séance:

Madame Pascale Boislard	Conseillère numéro 1
Monsieur François Gosselin	Conseiller numéro 2
Monsieur Jean-Philippe Bibeau	Conseiller numéro 3
Monsieur Nicolas Labbé	Conseiller numéro 4
Monsieur Francis Lacharité	Conseiller numéro 5
Madame Diane Kirouac	Conseillère numéro 6

Formant le quorum sous la présidence de Monsieur Dominique Poulin, maire. Monsieur François Gardner, directeur général et greffier-trésorier, assiste à titre de secrétaire de la séance.

Ordre du jour

1. Dépôt et adoption de l'ordre du jour;
2. Dépôt et adoption des minutes de la séance ordinaire du 3 juin 2024;
3. Approbation des comptes pour la période du 1^{er} au 30 juin 2024 et du journal des salaires de juin 2024;
4. Période de question de l'assistance;
5. Résolution : projet « Bonification de la sécurité et de l'information » - ajout de caméras de surveillance;
6. Avis de motion – projet de Règlement répartition des coûts d'asphaltage, travaux 2024 sur les rues Lafrance et Lacharité;
7. Résolution : travaux d'asphaltage, rues Landry et Tardif;
8. Avis de motion – projet de Règlement répartition des coûts d'asphaltage, travaux 2024 des rues Landry et Tardif;
9. Résolution : regroupement régional des Offices d'habitation du Centre-du-Québec;
10. Résolution : confirmation du directeur général à sa fonction;
11. Résolution : soutien financier à l'activité du 16 août du Comité des loisirs;
12. Résolution : achat de la licence du logiciel Munys de l'ADMQ;
13. Parc d'agilité canin : mise à jour du budget 2024;
14. Office d'habitation Victoriaville-Warwick : modification à la contribution de la municipalité en 2024 ;
15. Points d'information;
16. Lecture de la correspondance et suivi de dossier;
17. Affaires nouvelles de l'assistance;
18. Questions diverses;
19. Levée de la séance ordinaire du 8 juillet 2024.

OUVERTURE

Les membres du conseil présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

Mot du maire

Dans son mot d'ouverture, le maire remercie les fermes Lansi et Landrynoise pour leur collaboration dans le cadre de travaux récents effectués sur la Route de l'Église, la rue Champoux et le Rang 11.

Il félicite la Pivoinerie Lili et sa propriétaire, Mme Lizianne Fortier, pour l'obtention du récent Gala Nova de la Jeune chambre de Victoriaville. Cette entreprise de Saint-Albert s'est vu remettre le prix « Tu brilles en région ».

Il invite la population à redoubler de prudence tout en s'amusant au cours des vacances estivales. Il rappelle que le bureau municipal sera fermé du 22 juillet au 2 août prochain.

Finalement, il indique qu'à compter de la présente séance ordinaire et publique du conseil un point s'ajoute à l'ordre du jour, soit celui intitulé « Point d'information ». Ce sera l'occasion pour le maire de transmettre des informations qui ne nécessitent pas de résolutions du conseil.

2024-07-148

1. ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUILLET 2024

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

Il est proposé par Mme Diane Kirouac et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-07-149

2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 JUIN 2024

Considérant que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2024;

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par M. Francis Lacharité et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-07-150

3. AUTORISATION DES DÉBOURSÉS DU 1^{ER} AU 30 JUIN 2024

Considérant que le directeur général et greffier-trésorier a déposé aux membres du conseil la liste des comptes pour la période du 1^{er} au 30 juin 2024 de la Municipalité de Saint-Albert, totalisant un montant de 182 778,37 \$;

Considérant que le directeur général et greffier-trésorier a déposé aux membres du conseil le journal des salaires pour la période du 1^{er} au 30 juin 2024 de la Municipalité de Saint-Albert;

Considérant que les membres du conseil reconnaissent en avoir pris connaissance;

Considérant que le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles et des autorisations de paiement de compte en regard des décisions prises dans le cadre de séances précédentes;

Considérant que le directeur général et greffier-trésorier atteste que, conformément à l'article 961 du *Code municipal du Québec*, il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour régler les dépenses énumérées dans la liste des factures du 1^{er} au 30 juin 2024 de la Municipalité de Saint-Albert, totalisant 182 778,37 \$;

En conséquence, il est proposé par M. Nicolas Labbé et résolu :

Que les comptes énumérés soient approuvés et payés, conformément à la liste remise aux membres du conseil;

Adoptée à l'unanimité des membres du conseil

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-haut.

Signé ce 8 juillet 2024

François Gardner, directeur général et greffier-trésorier

2024-07-151

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune question n'est posée par les citoyens présents.

2024-07-152

5. PROJET « BONIFICATION DE LA SÉCURITÉ ET DE L'INFORMATION » - AJOUT DE CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

Attendu que le conseil municipal a adopté la résolution 2024-04-87 le 8 avril 2024 décrétant le dépôt auprès de la MRC d'Arthabaska d'une demande d'aide financière de 36 138,80 \$ au Fonds Régions et Ruralité (FRR) dans le cadre du projet « Bonification de la sécurité et de la communication »;

Attendu que le projet a été accepté lors de la réunion du Conseil de la MRC d'Arthabaska le 22 mai 2024;

Attendu que le projet consiste notamment à ajouter des caméras de surveillance à des endroits stratégiques au parc Sentier de la nature;

Attendu que la Municipalité a reçu une soumission de Électro Alarme de Warwick au montant de 5 454 \$ avant taxes comprenant l'achat de 5 nouvelles caméras et un enregistreur;

En conséquence, il est proposé par M. Francis Lacharité et résolu :

QUE la soumission déposée par Électro Alarme soit acceptée et que le directeur général et greffier-trésorier soit autorisé à procéder à l'achat de ces caméras et enregistreur afin de sécuriser les infrastructures municipales situées au parc Sentier de la nature.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-07-153

6. AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT DE LA RÉPARTITION DES COÛTS D'ASPHALTAGE RUES LAFRANCE ET LACHARITÉ

Avis de motion est donné par M. Nicolas Labbé, conseiller, qu'à une séance subséquente sera adopté le règlement 2024-03 concernant le pavage des rues Lafrance et Lacharité. Une copie du projet de règlement a été remis aux élus. Il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau de la soussignée, à l'hôtel de ville, durant les heures normales d'ouverture.

2024-07-154

7. TRAVAUX D'ASPHALTAGE RUES LANDRY ET TARDIF

ATTENDU QUE la Municipalité désire asphalté des sections des rues Landry et Tardif afin d'améliorer la sécurité sur ces voies de circulation;

ATTENDU QUE le directeur de la voirie a reçu deux soumissions sur invitation d'entrepreneurs locaux pour l'exécution de ces travaux au cours de l'été;

ATTENDU QUE Pavage Veilleux (PVA) a présenté une soumission pour de l'asphaltage d'une section de la rue Landry au coût de 73 541,50 \$ et de 42 180 \$ pour une section de la rue Tardif, pour un montant total de 115 721,50 \$ avant taxes;

ATTENDU QUE Smith Asphalte a déposé une soumission au coût de 117 800 \$ pour de l'asphaltage d'une section de la rue Landry et de 63 850 \$ pour une section de la rue Tardif, pour un montant total de 181 650 \$ avant taxes;

En conséquence, il est proposé par M. François Gosselin et résolu :

QUE la Municipalité accepte l'offre de Pavage Veilleux au montant de 115 721,50 \$ avant taxes pour l'asphaltage des rues Landry et Tardif.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Copie certifiée (conforme/ sous réserve des approbations)

Le 8 juillet 2024

François Gardner
Directeur-général/greffier et trésorier

2024-07-155

8. AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT DE LA RÉPARTITION DES COÛTS D'ASPHALTAGE DES RUES LANDRY ET TARDIF

Avis de motion est donné par M. Nicolas Labbé, conseiller, qu'à une séance subséquente sera adopté le règlement 2024-04 concernant le pavage des rues Landry et Tardif. Une copie du projet de règlement a été remis aux élus. Il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau de la soussignée, à l'hôtel de ville, durant les heures normales d'ouverture.

2024-07-156

9. REGROUPEMENT RÉGIONAL DES OFFICES D'HABITATION DU CENTRE-DU-QUÉBEC

ATTENDU QUE l'Office d'habitation Drummond, l'Office d'habitation Victoriaville-Warwick et l'Office régional d'habitation de L'Érable demanderont l'autorisation de la ministre responsable de l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec de se regrouper ;

ATTENDU QUE ces offices ont présenté aux conseils municipaux de la Municipalité de Durham-Sud, de la Municipalité de L'Avenir, de la Municipalité du Village de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, de la Municipalité de Saint-Albert, de la Municipalité de Saint-Bonaventure, de la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover, de la Municipalité de Saint-Eugène, de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, de la Municipalité

de Saint-Guillaume, de la Municipalité de Wickham, de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, de la Paroisse de Saint-Majorique-de-Grantham, de la Ville de Drummondville, de la Municipalité de Saint-François-du-Lac, de la Ville de Victoriaville et de la Ville de Warwick un projet de regroupement des trois (3) offices d'habitation et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

ATTENDU QUE les offices d'habitation présenteront, conformément à l'article 58.1 de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement ;

ATTENDU QU'il y a lieu d'émettre pour la Municipalité de Saint-Albert une recommandation favorable à ce regroupement ;

En conséquence, il est proposé par Mme Pascale Boislard et résolu :

QUE le conseil recommande favorablement le regroupement de l'Office d'habitation Drummond, de l'Office d'habitation Victoriaville-Warwick et de l'Office régional d'habitation de L'Érable conformément à l'article 58.1 de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-07-157

10. CONFIRMATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER À SA FONCTION

Attendu que M. François Gardner occupe la fonction de directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Albert depuis le 22 janvier 2024;

Attendu que la période de probation du directeur général et greffier-trésorier se terminera le 18 juillet 2024;

Attendu que M. François Gardner a accompli sa fonction avec succès depuis son entrée en fonction;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement:

QUE la Municipalité de Saint-Albert confirme M. François Gardner à sa fonction de directeur général et greffier-trésorier dès l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-07-158

11. SOUTIEN FINANCIER À L'ACTIVITÉ DU 16 AOÛT – COMITÉ DES LOISIRS

Attendu que les citoyens membres du Comité des loisirs préparent une activité pour souligner la fin du camp de jour le vendredi 16 août 2024;

Attendu que cet événement se tiendra au parc municipal et débutera à 16 h pour se terminer vers les 21 h;

Attendu que cette activité s'adressera à l'ensemble de la population de Saint-Albert;

Attendu que le budget adopté par la municipalité pour l'année 2024 prévoyait un soutien financier à l'organisation de Saint-Albert en fête et que cet événement n'aura pas lieu;

En conséquence, il est proposé par Mme Pascale Boislard et résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Albert contribue financièrement à l'activité du 16 août 2024 en allouant un montant de 2 000 \$ au Comité des loisirs de Saint-Albert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-07-159

12. ACHAT DE LA LICENCE DU LOGICIEL MUNYS DE L'ADMQ

Attendu que l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) a lancé récemment un nouveau programme informatisé qui vise à soutenir le travail des directeurs généraux des municipalités membres;

Attendu que ce programme répond aux obligations légales et règlementaires des municipalités;

Attendu que ce programme MUNYS représente un outil essentiel au directeur général et greffier-trésorier dans le cadre de sa fonction;

Attendu que le coût de l'obtention de la clé d'activation est de 405 \$ avant taxes et que le coût de renouvellement de la licence pour les années suivantes est de 325 \$ avant taxes;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-Philippe Bibeau et résolu :

QUE le directeur général et greffier-trésorier soit autorisé à procéder à l'achat de la licence de MUNYS;

QUE la Municipalité réévaluera l'opportunité de renouveler le programme à l'échéance de la 1^{re} année d'utilisation à partir de l'expérience vécue par le directeur général et greffier-trésorier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-07-160

13. PARC D'AGILITÉ CANIN – MISE À JOUR DU BUDGET 2024

ATTENDU QUE le directeur général et greffier-trésorier a déposé un rapport budgétaire du 1^{er} janvier au 30 juin 2024 faisant état de revenus s'élevant à 4 520 \$ pour le Parc d'agilité canin, soit 2 700 \$ de commanditaires, de 1 680 \$ des inscriptions de 42 membres et de 140 \$ pour les revenus d'inscriptions lors de l'activité de démonstration du 8 juin;

ATTENDU QUE pour la période de janvier à juin 2024 les dépenses relatives au Parc d'agilité canin sont de l'ordre de 4 019 \$;

ATTENDU QUE les sommes dépensées proviennent d'achats d'équipements à l'entreprise Bouddha (2 800 \$), de la création de la page Facebook (500 \$), d'une animation offerte par Passion canin Victo (440 \$), de coûts Internet et d'inscriptions (205 \$) et d'achats d'articles divers (74 \$);

En conséquence, il est proposé par M. Jean-Philippe Bibeau et résolu :

Que ce rapport financier soit accepté et que la Municipalité poursuive la gestion financière du parc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-07-161

14. OFFICE D'HABITATION VICTORIAVILLE-WARWICK : MODIFICATION À LA CONTRIBUTION 2024

ATTENDU QUE la Société d'habitation du Québec a transmis à l'Office d'habitation Victoriaville-Warwick (OHVW) un budget révisé 2024 qui fait suite à un déficit d'exploitation;

ATTENDU QUE la Municipalité doit assumer 10 % du déficit du bâtiment situé à Saint-Albert;

ATTENDU QUE le déficit anticipé est passé de 102 835 \$ à 105 789 \$, soit 2 954 \$ de plus que prévu;

ATTENDU QU'en vertu de cette augmentation la contribution de la municipalité passe de 10 283 \$ à 10 579 \$;

En conséquence, il est proposé par M. François Gosselin et résolu :

Que la Municipalité accepte de remettre un montant additionnel de 296 \$ à l'OHVW afin de respecter la contribution prévue qui est sous sa responsabilité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

15. POINTS D'INFORMATION TRANSMIS PAR LE MAIRE

1. Présentation d'une activité gratuite s'adressant à la population le vendredi 16 août prochain au Parc Sentier de la nature, organisée par le Comité des loisirs en collaboration avec la municipalité.
2. Mise en place d'un comité de travail de réflexion sur l'aménagement du Parc Sentier de la nature. Il est composé du maire, de Nicolas Labbé, élu, du directeur général et de deux citoyens, soit Cédric Ouellet et Sophie Pelletier. Ce comité proposera des modifications visant à améliorer l'attractivité du parc, notamment à trouver une nouvelle vocation au terrain de balle.
3. Afin de répondre à une demande citoyenne, le conseil municipal a convenu d'améliorer la transmission des informations qui concernent les séances ordinaires du conseil municipal : 1. Les procès-verbaux, sous réserve d'approbation à la séance ordinaire suivante, seront publiés rapidement sur le site WEB, 2. Les citoyens pourront, jusqu'au lundi, à midi, précédant la séance du conseil, transmettre leurs questions dès que l'ordre du jour aura été publié. Il suffira d'acheminer un courriel à l'adresse suivante : reception@munstalbert.ca.
4. À la suite d'une discussion avec une citoyenne, la Municipalité a convenu d'améliorer la signalisation dans le Domaine Royal. Ainsi, de nouveaux panneaux ont été mis à jour ou installés afin de rappeler la limite de vitesse permise et la présence d'enfants dans ce secteur.

2024-07-162

MISE À JOUR DE LA SIGNALISATION DANS LES DOMAINES ET LE NOUVEAU QUARTIER RÉSIDENTIEL

ATTENDU QUE M. Fernand Raymond avait effectué il y a plus de 10 ans une étude sur la signalisation routière sur l'ensemble du territoire de la Municipalité de Saint-Albert;

ATTENDU QU'une mise à jour de la signalisation serait souhaitée pour les domaines Mon Repos, Béréli et Royal ainsi que dans le secteur du nouveau développement domiciliaire au cœur de la Municipalité;

ATTENDU QUE M. Fernand Raymond est disponible et a présenté une proposition pour effectuer cette mise à jour au montant de 770,50 \$;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-Philippe Bibeau, et résolu :

Que le directeur général et greffier-trésorier soit autorisé à confirmer auprès de M. Fernand Raymond l'acceptation de la proposition présentée afin que cette analyse soit effectuée d'ici la fin de l'été.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-07-163

16. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE ET SUIVI DE DOSSIER

Le directeur général et greffier-trésorier, M. François Gardner, procède à la lecture de la correspondance reçue.

1. Ministère du Transport et de la Mobilité durable : autorisation transmise pour l'admissibilité des travaux routiers proposés dans le cadre du soutien financier provenant du transfert aux municipalités d'une partie de la Taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du Gouvernement du Québec (TECQ);
2. COPERNIC : invitation à l'assemblée générale annuelle du 9 juillet à Saint-Samuel;
3. Agence 911 : remise mensuelle de la taxe aux fins de financement des centres d'urgence 9-1-1 imposée sur les services téléphoniques. Les abonnés téléphoniques de Saint-Albert ont ainsi contribué à la remise d'un montant de 1 169,25 \$ à la Centrale des appels d'urgence Chaudières-Appalaches (CAUCA) qui couvre le territoire de Saint-Albert.
4. Fonds de développement des collectivités du Canada : annonce du renouvellement de la TECQ pour une période de 10 ans. Les montants réservés à la Municipalité seront connus au cours de l'été.
5. Place aux jeunes Arthabaska : demande d'un soutien de partenariat au montant de 250 \$. Les élus invitent ce regroupement à représenter une demande en septembre prochain en préparation du budget municipal 2025;
6. OHVW : présentation du bilan du Service d'aide à la recherche de logement (SARL) sur le territoire de la MRC d'Arthabaska. Depuis avril dernier, près de 100 ménages ont été accompagnés par l'équipe du SARL.
7. Dossier DD955 : la Municipalité a reçu le paiement de l'ensemble des taxes dues représentant un montant de plus de 64 000 \$.

2024-07-164

RAPPORT 2023 DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE le rapport 2023 des Services de sécurité incendie (SSI) a été transmis à la Municipalité de Saint-Albert dans le cadre du Schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska et que celui-ci doit être présenté au ministère de la Sécurité publique;

ATTENDU l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie prescrit l'obligation d'adopter et de transmettre annuellement au ministre de la Sécurité publique un rapport d'activités pour l'exercice précédent;

ATTENDU QUE ce rapport indique qu'en 2023, il y a eu 29 appels placés au SSI en provenance de Saint-Albert et que ceux-ci ont nécessité 3 interventions directes;

ATTENDU QUE les pertes encourus par des incendies à Saint-Albert en 2023 ont représenté des pertes de 33 500 \$;

ATTENDU QUE le SSI indique avoir effectué 12 activités de prévention sur le territoire de Saint-Albert en 2023 et que 52 résidences ont été visitées pour vérifier les avertisseurs de fumée dont près de la moitié étaient non conformes;

En conséquence, il est proposé par M. Francis Lacharité et résolu :

QUE le rapport des Services et sécurité incendie soit accepté tel que présenté;

QUE le maire dans la prochaine édition du journal « J'ai la bougeotte » rappelle aux citoyens l'importance de maintenir des détecteurs de fumée en état de fonctionner.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

17. AFFAIRES NOUVELLES DE L'ASSISTANCE

Aucune affaire nouvelle est soumise par les personnes présentes.

18. QUESTION DIVERSES

Aucune question n'est posée aux élus.

2024-07-165

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par M. Nicolas Labbé de lever la séance ordinaire du 8 juillet 2024 à 20 h 10. La séance est close.

Je, Dominique Poulin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal du Québec*. »

Adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents

Dominique Poulin
Maire

François Gardner
Directeur général, greffier-trésorier